

CAPa 2015 : corrigé sur l'Europe, remplacement

Proposition de corrigé - non officielle. CAP agricole, C1 expression française et communication, remplacement 2015, Métropole, Réunion et Mayotte. Les quatre questions et les trois documents sont traités.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Question 1 - L'Europe dans le quotidien

a) Le document 1 indique exactement **507 069 424 personnes**, soit plus de cinq cents millions. C'est le chiffre rapporté dans l'article de 2014 ; il ne faut pas le présenter comme la population européenne actuelle.

b) Deux exemples possibles sont **les lieux de restauration liés à différentes cultures européennes**, comme les pizzerias ou les pubs irlandais, et **les relations quotidiennes avec des personnes originaires d'autres pays européens**, voisins, collègues ou amis. La question demande des exemples du texte, pas une définition générale de l'Union européenne.

Question 2 - Mobilité et échanges

a) Le thème commun est **la présence européenne en France et les échanges entre Européens**, notamment par les études, le travail et la culture.

b) L'article souligne la présence en Île-de-France d'un à deux millions d'habitants originaires des autres pays de l'Union et la diversité visible dans les relations et les lieux du quotidien. Cela explique la formule employée. Le document ne fournit pas un classement statistique complet de toutes les régions françaises : il faut restituer son argument, sans inventer une comparaison absente.

c) Quatre atouts mis en avant pour Erasmus sont **la pratique de plusieurs langues, l'ouverture à d'autres personnes et cultures, la tolérance et la formation de dispositions citoyennes**. Le texte présente ces effets comme un idéal possible ; il ne prouve pas qu'ils seraient réalisés de la même manière pour chaque participant.

Question 3 - Le centre culturel suédois

a) La photographie montre une terrasse dans une cour, avec plusieurs personnes assises à des tables. Une ardoise accueille les visiteurs au café suédois et indique des horaires. La scène associe un lieu culturel à un espace convivial où l'on peut se rencontrer.

b) Deux intérêts possibles sont **faire connaître la langue et la culture suédoises au public français, et favoriser les rencontres entre Suédois installés en France et autres habitants ou visiteurs**. Un lieu de ce type peut soutenir des échanges culturels, sans se limiter à un accueil touristique.

La légende du sujet place à tort l'Hôtel de Marle dans le 14e arrondissement. L'adresse officielle indiquée par le [ministère de la Culture](#) est **11 rue Payenne, 75003 Paris**, dans le 3e arrondissement. Cette erreur de légende ne change pas l'analyse de la photographie.

Question 4 - Pourquoi venir en France ?

Cette **proposition de réponse** présente plusieurs motivations possibles. Elle ne prétend pas que tous les jeunes Européens ont les mêmes attentes ; un exemple personnel véritable doit être ajouté dans une copie qui en demande.

La France peut intéresser des jeunes Européens parce qu'elle offre la possibilité d'étudier et de pratiquer le français dans la vie quotidienne. Vivre dans un autre pays permet de rencontrer des personnes et de mieux comprendre leurs habitudes, au-delà de ce que l'on apprend dans les livres.

L'intérêt peut aussi être culturel. Des musées, des spectacles et des lieux historiques donnent des occasions de découverte. Une personne attirée par le cinéma, la littérature ou une pratique artistique peut souhaiter en explorer les formes sur place. Ces activités deviennent plus accessibles lorsqu'on échange avec des habitants et d'autres étudiants.

Enfin, certains viennent pour une expérience professionnelle ou pour rejoindre un proche. Ils cherchent alors une situation concrète, pas seulement une destination de vacances. Le logement, les démarches et le coût de la vie peuvent toutefois rendre l'installation difficile. L'envie de venir ne garantit pas que tout sera simple.

L'intérêt pour la France tient donc à plusieurs projets : apprendre, rencontrer, travailler et découvrir.

Intégrer un exemple personnel réel

La consigne demande un exemple précis et personnel, qui ne peut être fourni à la place du candidat. On peut utiliser une rencontre réellement vécue avec un jeune étranger, un échange scolaire auquel on a participé ou une activité culturelle dont on a discuté avec lui. Il faut indiquer le contexte, la motivation effectivement exprimée et ce que cette expérience permet de comprendre.

Pour une rencontre, l'enchaînement utile est : **où et dans quelle activité elle a eu lieu ; ce que la personne a expliqué de son projet en France ; le lien avec l'un des arguments de la réponse**. Il ne faut pas attribuer à la personne un motif qu'elle n'a pas exprimé, ni transformer son cas en celui de tous les jeunes Européens. Si l'on ne possède pas un tel souvenir, choisir une autre expérience personnelle véritable en rapport avec une possibilité de découverte, d'apprentissage ou d'échange.

Cet accompagnement personnalise la réponse argumentée sans inventer une rencontre. La situation réellement vécue constitue la contribution du candidat ; les trois premières réponses restent entièrement déterminées par les documents.